

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Caroline Mercier

Date: 2026-01-28

Bonjour,

Je suis originaire de Lac-Mégantic, et je suis revenue m'établir ici juste après la tragédie, dans le chaos d'une ville séparée en deux. J'ai eu de la chance de ne pas avoir été là le soir fatidique, de n'avoir perdu personne. Je n'ai vu ce train de malheur qu'à travers les écrans. J'ai senti l'impuissance. J'ai des proches qui sont traumatisés. Quand je vois des wagons noirs qui traversent la ville, ça me donne encore un coup au ventre.

J'ai du mal à croire qu'on se demande encore si c'est une bonne idée de sortir la voie ferrée du centre-ville. Dans les mois suivant la tragédie, en 2014, on était près de 300 citoyens à se réunir pour la démarche "Réinventer la ville". Tout le monde qui voulait pouvait y participer. On s'est rencontrés quatre fois pour partager nos idées sur ce que devrait devenir notre centre-ville. Nous avons de grandes feuilles blanches devant nous et avons le droit d'imaginer et de dessiner le nouveau centre-ville de nos rêves. Devinez quoi? sur les 28 plans qui ont été créés, aucun ne montrait une voie ferrée. Le consensus le plus clair de ces rencontres était que la voie ferrée devait sortir du centre-ville, c'était simplement une évidence.

Douze ans plus tard, après bien des démarches, des études, des contre-études, de l'information, de la désinformation, on est encore au même point. Le train passe encore et aucun signe de nouveaux rails à l'horizon. On entend même des idées de référendum sur la question. Pourtant, on s'est déjà prononcés publiquement en 2014!

On a aussi entendu toutes sortes d'arguments environnementaux pour la protection des milieux humides. Étant moi-même biologiste spécialisée en milieux humides, j'ai été bien surprise de la soudaine levée de boucliers pour les défendre. C'est tellement rare d'avoir un appui populaire pour les milieux humides, d'habitude les gens les trouvent plutôt dans les jambes quand vient le temps de construire, ou ils ne s'en soucient

simplement pas. J'espère que tous ces nouveaux militants pour l'environnement se rappelleront de leurs valeurs environnementales aux prochaines élections.

En fait, ce qu'il faut savoir, c'est que le Québec s'est doté d'une politique de "zéro perte nette" concernant les milieux humides. Ce n'est pas encore parfait, mais ça veut dire que si le gouvernement autorise de détruire des milieux humides, il faut payer une compensation pour pouvoir en restaurer ou en créer d'autres. Bien sûr, un milieu humide bien établi n'a pas la même valeur qu'un milieu humide construit, mais les recherches et les techniques de génie écologique se développent et sont prometteurs. De plus, les sous venant de la compensation pour la perte de milieux humides de la nouvelle voie de contournement seront à la disposition de notre MRC pour des projets de création ou de restauration de milieux humides sur notre territoire.

Aussi, la baisse de la nappe phréatique a causé beaucoup d'inquiétudes. Pourtant, des études sérieuses ont montré qu'il n'y avait pas de risque pour les puits municipaux de Lac-Mégantic, et que les engagements pris pour la protection des puits privés sont suffisants pour garantir la protection de la qualité et de la quantité d'eau. Je ne suis pas hydrogéologue. Mais je sais qu'en sciences, il faut que les experts soient suffisamment formés, qu'ils se contre-vérifient, qu'ils se challengent. Moi aussi, j'en rédige, des études, et on fait toujours bien attention que ce que l'on écrit soit véridique, vérifié et vérifiable. De grâce, si vous ne connaissez pas un domaine, s'il-vous-plaît faites confiance aux experts de ce domaine. Faites confiance à la science.

On peut aussi s'en tenir simplement aux faits. Un accident ferroviaire extrêmement grave a eu lieu dans le centre-ville de Lac-Mégantic. La ville est située au pied de la pente de voie ferrée la plus abrupte au Québec, la 2e plus abrupte au Canada. Les règles de sécurité ferroviaires ne sont pas plus serrées qu'il y a 12 ans. Le tracé actuel comprend 265 résidences à moins de 100 m des rails, contre seulement 8 sur le nouveau tracé.

Parlant du tracé, il vient d'une étude rigoureuse avec vérification indépendante. Le tracé choisi est le plus sécuritaire, celui causant le moins d'impact social, environnemental et économique. Point.

La population blessée de Lac-Mégantic mérite réparation. Ne pas faire la voie de contournement serait une erreur, et même une insulte pour les Méganticois.

Caroline Mercier

Biologiste et résidente de Lac-Mégantic